



Paris, le 24 juin 2021

Déclaration FORCE OUVRIÈRE Comité Technique des DDI du 24 juin 2021

Monsieur le Président,

La crise sanitaire est-elle derrière nous ? Assurément pas encore. Sortons-nous du dernier confinement ? On ne peut que le souhaiter ! Ce qui est sûr, c'est que le monde d'après, on y entre de plein pied !

Le « quoi qu'il en coûte », les fonctionnaires et agents publics n'en ont pas bénéficié, appelés à assurer l'ensemble de leurs missions en mode dégradé, voire en se faisant ponctionner des jours de congés. Les réformes elles ont bien été conduites « quoi qu'il en coûte » au plan de l'organisation territoriale de l'État (SGC, DDETS et poursuite des suppressions d'effectifs et de missions au sein des DDI). Alors que le service public républicain et ceux qui l'incarnent, déjà fragilisés par des années de RGPP, MAP et AP 2022, abordent cet été avec le besoin d'une respiration bien méritée, le réacteur à réformes semble vouloir une nouvelle fois s'emballer au motif de devoir rembourser le « quoi qu'il en coûte » ou d'imposer une république modulaire.

Le projet de loi 4D est sur les rails, une potentielle réforme des retraites est annoncée comme bientôt en gare par certains, les wagons de suppression/transferts de missions et d'emplois sont eux déjà à quai (fiscalité de l'urbanisme, police de la publicité, revues de missions, Feader en matière agricole...).

Recours renforcé à l'emploi précaire décidé au seul niveau local, modularité de l'organisation territoriale déclinée en mode corse, effets palpables des suppressions d'effectifs au travers du bilan social 2019, tel est le programme du CT d'aujourd'hui : il est bien dans l'air du temps !

On supprime des emplois, on va recruter des agents publics via pôle emploi et on envoie des fonctionnaires vers des agences de placement pour s'en débarrasser. Tout ça pour mieux casser les statuts et les personnels, ingrédients de la loi dite de "transformation de la Fonction Publique". On va même jusqu'à supprimer des écoles de formation pour mieux préparer la suppression des recrutements de fonctionnaires.

Pour avoir tenu le bateau à flots durant cette crise, les agents des DDI ont au contraire droit à ce qu'on leur donne visibilité et stabilité dans l'organisation de leur structure, dans la viabilité de leurs missions et dans la pérennité de leurs postes. C'est à l'amélioration de leurs conditions de travail qu'il convient aussi de s'atteler concrètement au-delà du premier pas sur le télétravail...qui en appelle d'autres.

Si votre décision d'inviter les préfets à ne pas recourir au format fusionné départemental des comité sociaux d'administration en 2022, ainsi que le report que vous avez obtenu, après intervention auprès du 1^{er} ministre de notre secrétaire général confédéral, de la date des élections en DDETS/PP au mois de décembre 2021, ou bien les interventions de vos services pour tenter d'endiguer les effets du grand n'importe quoi liées à ces élections au niveau local sont des signaux dont nous prenons acte, ils sont bien loin de pouvoir combattre les racines du mal. Mais sans naïveté quant à la persistance de l'envie de certains d'une nouvelle simplification de l'État territorial. En témoigne le récent baromètre numérique lancé par la DNUM, qui oblige les agents à cocher la case « affecté au MI » pour pouvoir entrer dans le questionnaire « DDI » .

La réalité du concrète du terrain, ce sont des agents à qui on annonce la énième remise en cause de leur poste, ce sont des agents orphelins de leur secrétariat général, confrontés à des jeux de ping-pong entre ministères (éloignement/dématérialisation des interlocuteurs, absence de réponses comme sur les congés bonifiés, contradictions entre textes déconcentration et LDG ministérielles), ce sont des agents contractuels recrutés sur des missions sensibles et pérennes, non payés depuis 2 mois. Ce monde là commence à ressembler au monde d'après conçu et rêvé par certains. FO s'emploiera à ce que ce cauchemar ne se réalise pas !

Je vous remercie.

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris